



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2200363 - Vallée de la Bresle

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	5
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	12
6. GESTION DU SITE	12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2200363	1.3 Appellation du site Vallée de la Bresle
1.4 Date de compilation 31/01/1996	1.5 Date d'actualisation 06/09/2013	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/03/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030464316>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,58861°

Latitude : 49,96694°

2.2 Superficie totale

1016 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
23	Haute-Normandie
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
76	Seine-Maritime	7 %
80	Somme	66 %
60	Oise	27 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
60001	ABANCOURT
80022	ANDAINVILLE
80026	ARGUEL
76035	AUMALE
80063	BEAUCHAMPS
80084	BERMESNIL
76101	BLANGY-SUR-BRESLE
80120	BOUILLANCOURT-EN-SERY
80126	BOUTTENCOURT
80127	BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE
76233	ELLECOURT



76255	EU
80373	GAMACHES
60280	GOURCHELLES
76344	HAUDRICOURT
76363	HODENG-AU-BOSC
80443	HORNOY-LE-BOURG
76374	INCHEVILLE
80450	INVAL-BOIRON
80456	LAFRESGUIMONT-SAINT-MARTIN
60347	LANNOY-CUILLERE
76394	LONGROY
76411	MARQUES
80522	MAZIS (LE)
80527	MENESLIES
76441	MONCHAUX-SORENG
76606	MORIENNE
80586	NESLE-L'HOPITAL
76460	NESLE-NORMANDEUSE
80587	NESLETTE
80592	NEUVILLE-COPPEGUEULE
80613	OUST-MAREST
76500	PIERRECOURT
76507	PONTS-ET-MARAIS
80651	QUESNE (LE)
60521	QUINCAMPOIX-FLEUZY
80663	RAMBURES
60545	ROMESCAMPS
80699	SAINT-AUBIN-RIVIERE
80703	SAINT-GERMAIN-SUR-BRESLE
80707	SAINT-LEGER-SUR-BRESLE
60602	SAINT-VALERY
80732	SENPONT
80760	TILLOY-FLORIVILLE
76739	VIEUX-ROUEN-SUR-BRESLE



2.7 Région(s) biogéographique(s)
Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculon fluitantis et du Callitricho-Batrachion</i>		124,8 (10 %)		G	A	C	A	A
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		12,48 (1 %)		G	A	C	A	A
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		37,44 (3 %)		G	A	C	A	A
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitairiens et des étages montagnard à alpin</i>		12,48 (1 %)		G	B	C	B	B
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	12,48 (1 %)		G	C	C	C	C
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		24,96 (2 %)		G	B	C	B	A
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		461,76 (37 %)		G	A	C	B	A

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site				Évaluation du site		
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C



				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	Coenagrion mercuriale	p			i	P	DD	D			
I	1065	Euphydrys aurinia	p			i	P	DD	D			
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i	P	DD	D			
F	1095	Petromyzon marinus	c			i	P	DD	C	C	C	C
F	1096	Lampetra planeri	r			i	P	DD	C	C	C	C
F	1099	Lampetra fluviatilis	p			i	P	DD	C	C	C	C
F	1106	Salmo salar	r			i	P	G	C	C	C	C
F	1163	Cottus gobio	r			i	P	G	C	C	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p	40	60	i	P	G	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	p	20	20	i	P	G	C	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii	p	1	5	i	P	DD	C	A	C	B
M	1324	Myotis myotis	p	50	100	i	P	G	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
I		Ampedus elongatus			i	P							X
P		Neckera crispa			i	P							X
P		Alchemilla glaucescens			i	P							X
P		Anacamptis pyramidalis			i	P			X				
P		Anthericum ramosum			i	P							X
P		Cirsium x rigens			i	P							X
P		Dactylorhiza praetermissa			i	P			X				
P		Dactylorhiza viridis			i	P							X
P		Digitalis lutea			i	P							X
P		Galium fleurotii			i	P			X				
P		Geranium sylvaticum			i	P							X
P		Geum rivale			i	P							X
P		Globularia bisnagarica			i	P							X
P		Gymnadenia odoratissima			i	P			X				
P		Herminium monorchis			i	P			X				
P		Lathraea squamaria			i	P							X
P		Neotinea ustulata			i	P			X				
P		Ophrys aranifera			i	P							X
P		Parnassia palustris			i	P							X



P		Polystichum aculeatum			i	P						X
P		Pulsatilla vulgaris			i	P						X
P		Selinum carvifolia			i	P						X
P		Seseli libanotis			i	P						X
P		Spiranthes spiralis			i	P			X			
P		Teucrium montanum			i	P						X
P		Valeriana dioica			i	P						X
P		Tephrosieris helenitis subsp. helenitis			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	10 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	18 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	7 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	18 %
N15 : Autres terres arables	0 %
N16 : Forêts caducifoliées	42 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	3 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Le site de la vallée de la Bresle rassemble quatre sous-unités :

1 - la Bresle (lit mineur avec 10m de part et d'autre)

La Bresle est une rivière de première catégorie dont le cours partage les régions de Haute-Normandie et de Picardie. Avec ses populations de Saumon atlantique (*Salmo salar*) (adultes abondants mais faible densité de juvéniles), elle est un élément majeur du réseau fluvial et piscicole du Nord-Ouest de la France. Bien qu'elle n'occupe au niveau national qu'un rang moyen pour les effectifs " captures " de saumon atlantique, elle est avec l'Authie l'une des seules rivières de la Seine au Danemark à être encore fréquentée par cette espèce. Sa conservation, qui a déjà fait l'objet d'un programme pilote de restauration, apparaît en connaissance de cause comme un choix stratégique fondamental sur le plan biogéographique européen.

Il convient également de noter que certaines zones du lit majeur constituent des habitats relictuels de bocages prairiaux ou de systèmes hydromorphes paratourbeux (avec les prés paratourbeux subatlantique du *Selino carvifoliae-juncetum subnodulosi* et atlantique de l'*Hydrocotylo vulgaris-juncetum subnodulosi*) qu'il convient de rattacher au cours d'eau lui-même.

2 - Coteaux et vallées de la Basse-Bresle

Il s'agit d'un ensemble très original pour le nord de la France de coteaux et vallées crayeuses, sous " influence littorale " traduite par des affinités thermo-atlantiques marquées. Ce petit noyau d'habitats de pelouses, ourlets et bois calcicoles possède une aire très limitée en Picardie où il trouve sa limite Nord. Son originalité floristique est particulièrement bien marquée au niveau des ourlets et des pelouses (présence de *Senecio helenitis*, *Calamintha nepeta* subsp. *Spruneri*, *geranium sylvaticum* en aire isolée). Cet ensemble tranche nettement avec les coteaux situés plus en aval de la Bresle, à partir de la Vimeuse qui marque l'extrémité des influences thermo-continentales calcicoles du versant droit de la Bresle.

La connaissance des habitats de ce noyau " thermo-littoral " atlantique est particulièrement faible, mais il doit constituer une série probablement endémique sur craie du littoral cauchois à Ault

3- Coteaux de la Bresle moyenne et du Liger

Ensemble de coteaux des versants chauds de la Bresle et du Liger assurant une longue continuité de pelouses, ourlets, fourrés et boisements calcicoles à caractères thermo-continentaux teintés d'influences submontagnardes. La série s'inscrit dans une potentialité de hêtraie calcicole atlantique. La complémentarité caténale inclut les forêts acidiphiles de plateau sur argile à silex qui sont en contact, ainsi que les espaces alluviaux de la vallée du Liger, petite rivière qui vient compléter le réseau fluvial de la Bresle. Par son orientation sud-est/nord-ouest, la vallée de la Bresle constitue un long corridor écologique.

4 - Coteaux et vallée de la Haute-Bresle

Ensemble éclaté de coteaux calcaires et vallées du haut bassin de la Bresle, complémentaire des autres sous-sites de la Bresle, et réunissant un ensemble remarquable de pelouses crayeuses riches en orchidées et junipérides, avec leur cortège associé de formations dynamiques sériales, à caractère submontagnard sensible dans les situations fraîches et froides.

L'ensemble des séries pelousaires représentées avec les séries climaciques forestières donne une représentation exemplaire et très diversifiée des potentialités du plateau picard occidental, avec une remarquable richesse floristique notamment.



Vulnérabilité : L'état d'abandon des coteaux calcaires varie selon de nombreux facteurs (seuils de blocage dynamique, populations cuniculines abondantes, boisements artificiels, etc...), mais de manière globale, l'état de conservation du réseau est encore satisfaisant, notamment par le maintien d'un pâturage bovin ou d'une activité soutenue des lapins, et ménage à défaut des possibilités intrinsèques fortes de restauration rapide mais devenues urgentes. Plusieurs coteaux abandonnés présentent des superficies encore compatibles avec la restauration du pastoralisme. Les pressions sont nombreuses (activités de loisirs, carrières, décharges, boisements artificiels, eutrophisation agricole de contact, etc...). A l'état d'abandon, le réseau pelousaire se densifie et s'embroussaille suite aux abandons d'exploitation traditionnelle et à la chute des effectifs des populations de lapin. Protection vis à vis des cultures environnantes, notamment des descentes de nutriments et des eutrophisations de contact par préservation (ou installation) de bandes enherbées, haies, prairies, boisements notamment en haut de versant. Restauration d'un pastoralisme sur les coteaux et rajeunissement des pré-bois encore riches en éléments des pelouses et ourlets calcicoles. Le lit majeur du réseau aquatique de la Bresle est soumis à de très nombreuses pressions (surtout gravières, également populiculture, tourisme, abandon des prairies,...) dont les effets additionnés ont déjà presque entièrement amputé la richesse écologique du lit majeur de la Bresle. Une meilleure harmonisation et répartition des activités devront être recherchées dans le futur, afin de préserver les ultimes lambeaux de systèmes prairiaux et bocagers alluviaux subsistants dont le maintien est indispensable à la préservation des habitats et espèces visés par la Directive et présents sur le site au sein du lit mineur ou de ses berges.

4.2 Qualité et importance

- au niveau de la Bresle (lit mineur et 10 m de part et d'autre) :

* La diversité ichtyologique de la Bresle comporte notamment 5 espèces de poissons de la directive : Saumon atlantique, Lamproie fluviatile, Lamproie marine, Lamproie de Planer et le Chabot. Le présence de l'Écrevisse à pieds blancs, espèce bio-indicatrice de milieux de qualité assez élevée, est à noter sur la partie amont du bassin pour l'essentiel des populations et en état des connaissances.

* Les habitats aquatiques rhéophiles et lentiques (*Callitriche obtusangulae* ...) sont d'autres bioindicateurs de l'intérêt du cours d'eau.

* L'intérêt orchidologique (*Dactylorhiza* pl.sp.) et odonatologique est également élevé avec 4 espèces de libellules menacées dont une espèce de la directive (l'Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale* dont il s'agit d'une des rares localités connues connue du nord de la France).

- au niveau des coteaux et vallées de la basse-Bresle :

Outre l'intérêt floristique important, il est probable que l'originalité biogéographique soit sensible chez les animaux également. L'intérêt ornithologique est notable et lié au système forestier.

- niveau des coteaux de la Bresle moyenne et du Liger :

Le site donne une représentation optimale des potentialités d'habitats calcicoles et alluviaux de cette partie sud-occidentale du plateau picard, avec un centre d'intérêt majeur axé sur les pelouses calcicoles particulièrement riche sur le plan spécifique :

*peuplements remarquables d'orchidées

*richesse floristique avec diverses plantes méridionales en limite d'aire

*nombreuses plantes protégées, rares et menacées

*présence du chat sauvage

*4 espèces de chauve-souris de la directive dans une des rares cavités de la Picardie occidentale (cavité du Quesne, d'Inval-Boiron,...) est à mentionner et vient en complément.

Le site présente aussi quelques superbes junipérais (vallée du Liger) et certains secteurs forestiers ont un intérêt ornithologique remarquable : rapaces et passereaux sylvoles.

- niveau des coteaux et vallée de la Haute-Bresle :

*Remarquable richesse floristique

*Intérêts : bryologiques, ornithologiques et ichtyologiques

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		B
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		B
H	E01	Zones urbanisées, habitations		O
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B
M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		B
M	C01	Exploitation minière et en carrière		B
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		B
M	F02	Pêche et récolte de ressources aquatiques		B
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		B
M	H02	Pollution des eaux souterraines (sources ponctuelles ou diffuses)		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A04	Pâturage		I
M	F03	Chasse et collecte d'animaux sauvages (terrestres)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	88 %
Propriété d'une association, groupement ou société	7 %
Collectivité territoriale	4 %
Autre	1 %



4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Institution interdépartementale 60/76/80 pour la gestion et la valorisation de la Bresle

Adresse : 3 rue S#ur Badiou 76390 Aumale

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : DOCOB
Lien : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/359_DOCOB_TOME_1.pdf

Nom : DOCOB

Lien :

http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/359_TOME_1_Annexes.pdf

Nom : DOCOB



Lien :

http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/359_TomellAnnexesAetB.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Plans de gestion forestiers
Plans de gestion hydrauliques